



© Olivier Pezzot - Mellys eyes

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

OCTOBRE 18 - JANVIER 19

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

#LePouvoirDetreUtile



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ACCOMPAGNE LE SERVICE CIVIQUE EN ILE-DE-FRANCE

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ORGANISE LE VOLET « THÉORIQUE » DE LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE qui doit être proposée à tous les volontaires en service civique, leur permettant ainsi :

- de découvrir ou approfondir des thématiques sociétales : l'engagement, le vivre ensemble, la vie associative, les enjeux du numérique, etc.,
- de rencontrer d'autres jeunes engagé.e.s,
- de prendre de la distance et réfléchir à l'engagement en société,
- de faire le point sur les droits et devoirs du volontaire.

Les thématiques proposées par La ligue de l'enseignement s'appuient sur le référentiel des thèmes retenus par l'Agence du service civique pour cette formation.

Le panel est complet : Valeurs de la République, organisation de la Cité et grandes questions de société.

LES AUTRES FORMATIONS DU SERVICE CIVIQUE

Le volet pratique : « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1)

L'objectif de la formation Prévention et Secours de niveau 1 (PSC1) est de permettre aux volontaires en engagement de Service Civique de devenir des citoyens acteurs de la sécurité civile.

Au sein de La ligue de l'enseignement, la formation PSC1 est dispensée par les comités UFOLEP, Inscrivez-vous aux dates proposées sur <http://inscriptions.ufolep.org> ou contactez le comité UFOLEP de votre département : www.ufolep.org

Les formations de tuteurs :

Bien comprendre ce qu'est le service civique, former les tuteurs à l'accueil et l'accompagnement des volontaires sont des étapes essentielles pour que l'expérience du service civique soit une réussite. Pour cela l'Agence a mis en place des formations gratuites et obligatoires, sur tout le territoire.

Trouver les dates et lieux des prochaines formations sur : www.tuteur-service-civique.fr

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ORGANISE LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

PUBLIC

- ◆ Les volontaires des organismes bénéficiant d'un agrément national, régional ou départemental, qu'ils soient privés (associations) ou publics (collectivités, établissements publics, etc.)
- ◆ Les volontaires de La ligue de l'enseignement et des structures affiliées.

ORGANISATION

- ◆ 2 journées de formation successives, garantes d'une dynamique collective.
- ◆ 9 lieux de formation en Île-de-France.
- ◆ 20 participants maximum par session.

TARIF

100 € par volontaire

Frais pédagogiques facturés aux structures.

Ce montant correspond à la somme versée aux organismes privés par l'Agence du service civique pour la prise en charge de cette formation obligatoire.

La formation au plus près des attentes des volontaires et des enjeux du dispositif

- ◆ Plus de 2000 volontaires se sont engagés à nos côtés depuis 2010. Nous connaissons bien les multiples facettes du dispositif, maîtrisons le suivi et le tutorat.
- ◆ La ligue de l'enseignement invite à débattre et agir afin de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y exprimer et d'agir en citoyen.

NOS OBJECTIFS

- ◆ Accompagner les volontaires dans une réflexion sur leur place dans la société et les moyens d'action qui leur sont proposés.
- ◆ Sensibiliser les volontaires aux valeurs de la République pour leur permettre de devenir des citoyens actifs et responsables.
- ◆ Permettre aux volontaires d'appréhender leurs rôles et leurs missions dans les structures d'accueil.
- ◆ Favoriser la formation des volontaires via l'échange et la pratique entre pairs.

Calendrier des formations

CALENDRIER DES FORMATIONS 2018

Chaque formation se déroule sur deux journées consécutives.

Les horaires des journées vous seront communiqués en même temps que la confirmation d'inscription.

Octobre 2018

DATES	VILLE	THEMATIQUE	CODE
8 et 9 octobre	Evry (91)	Engagement, citoyenneté et médias	FCC18-91-3
22 et 23 octobre	Paris (75)	Laïcité et lutte contre les discriminations	FCC18-75-3
25 et 26 octobre	Trappes (78)	Des préjugés à la discrimination	FCC18-78-3
30 et 31 octobre	Pontoise (95)	Vivre ensemble, Laïcité, Solidarité	FCC18-95-5
30 et 31 octobre	Melun (77)	Projet associatif et vivre ensemble	FCC18-77-3

Novembre 2018

7 et 8 novembre	Alfortville (94)	Citoyenneté active et engagement	FCC18-94-4
15 et 16 novembre	Pontoise (95)	Vivre ensemble, Laïcité, Discrimination	FCC18-95-6
22 et 23 novembre	Gennevilliers	Brico-recup et développement durable avec la Ressourcerie la Fabrica (92)	FCC18-92-4
29 et 30 novembre	Alfortville (94)	Les enjeux du numérique	FCC18-94-5

Décembre 2018

6 et 7 décembre	Pontoise (95)	Vivre ensemble, Laïcité, Solidarité	FCC18-95-7
10 et 11 décembre	Evry (91)	Engagement, citoyenneté et médias	FCC18-91-4
12 et 13 décembre	Paris (75)	Laïcité et lutte contre les discriminations	FCC18-75-4
18 et 19 décembre	Trappes (78)	Le numérique dans tous ses états	FCC18-78-4

Janvier 2019

17 et 18 janvier	Nanterre (92)	Coopération, mobilisation collective, engagement citoyen	FCC19-92-1
21 et 22 janvier	Bobigny (93)	Crée ton asso ! Engagement des jeunes et fonctionnement associatif	FCC19-93-1

Sur demande : organisation de sessions dédiées (à partir de 10-15 volontaires)
Des dates supplémentaires jusqu'en juin 2019 sont programmées.
Elles paraîtront début janvier 2018

Il est conseillé de suivre la formation ni trop tôt, ni trop tard, tant dans le temps de la mission que dans la progression du volontaire au sein de sa structure d'accueil. Ainsi, la période entre les 3e et 4e mois de mission est idéale. La formation civique et citoyenne nourrit la capacité d'action des volontaires.

Tout volontaire inscrit s'engage à participer à l'intégralité de la formation.
Aucune absence injustifiée ne fera l'objet d'un report ou remboursement.

QUESTIONS FRÉQUENTES

QUAND FAIRE LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE ?

A La ligue de l'enseignement, nous conseillons au volontaire de réaliser la FCC aux alentours des 3ème ou 4ème mois de missions.

Au-delà de la thématique proposée, elle permet aux volontaires de :

Au début du SC	<ul style="list-style-type: none">* Comprendre ce qu'est un service civique et ce que cela implique* Connaître les droits et les devoirs des volontaires	
	<ul style="list-style-type: none">* Comprendre ce qu'apporte la mission* Prendre du recul et analyser ses attentes, ses projets et son implication	Au milieu du SC
Vers la fin du SC	<ul style="list-style-type: none">* Etre en capacité de valoriser son engagement* Faire le bilan des apprentissages, des connaissances et des savoirs-faires acquis	

COMMENT SE RENDRE SUR LE LIEU DE LA FORMATION ?

Une convocation avec toutes les informations concernant l'heure, le lieu et les modalités d'accès sera envoyée au volontaire et au tuteur au plus tard une semaine avant la formation.

Dans le cas où le stationnement en voiture est possible, cela est inscrit dans la convocation.

LE REPAS EST-IL COMPRIS DANS LA FORMATION ?

Les repas ne sont pas pris en charge. En général un frigo et un micro-ondes sont disponibles sur place. Ces informations sont communiquées dans la convocation.

DE QUEL TYPE DE FORMATION S'AGIT-IL ?

Cette formation s'organise en ateliers ludiques avec des débats, des échanges, des petits jeux reposant sur les principes d'éducation populaire.

EST-IL POSSIBLE DE DIVISER LES JOURS DE FORMATION ?

Ce n'est pas possible.
La FCC doit être accomplie sur les deux jours complets indiqués pour la session choisie.

INSCRIVEZ-VOUS !
Cliquez-ici → [Formulaire en ligne](#)



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Etape 1

Choisissez avec votre tuteur ou un responsable de votre structure d'accueil, la session qui vous correspond le mieux.

Inscrivez-vous directement en remplissant le [Formulaire en ligne](#),

Ou demandez des informations complémentaires en écrivant à :
cgarcia@laligueidf.org.

Etape 2

Etape 3

Vous recevrez, ainsi que votre tuteur, une confirmation d'inscription par courriel dans les jours qui suivront votre demande d'inscription.

Une facture de 100€ sera éditée, ce montant correspond à la somme versée par l'Agence pour la prise en charge de cette formation obligatoire.

Cette facture est à régler à la LIGUE RIF par votre structure d'accueil au minimum 15 jours avant la date de la formation.

Une semaine avant la date de la formation, une convocation vous sera transmise, ainsi qu'à votre tuteur. Ce document précisera les modalités pratiques : adresse exacte et horaires, contact sur place, etc.

Etape 4

Il est conseillé de suivre la formation ni trop tôt, ni trop tard, tant dans le temps de la mission que dans la progression du volontaire au sein de sa structure d'accueil. Ainsi, la période entre les 3e et 4e mois de mission est idéale. La formation civique et citoyenne nourrit la capacité d'action des volontaires.

Tout volontaire inscrit s'engage à participer à l'intégralité de la formation.
Aucune absence injustifiée ne fera l'objet d'un report ou remboursement.

INSCRIVEZ-VOUS !

Cliquez-ici → [Formulaire en ligne](#)



La ligue de l'enseignement de la région Île-de-France est l'union des huit fédérations départementales franciliennes de la Ligue de l'enseignement.

Mouvement d'éducation populaire et fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement rassemble près de **2.500 associations** locales fédérées, **4.000 bénévoles** et **190.000 adhérents** en Île-de-France.

CONTACT :

Caroline GARCIA - cgarcia@laligueidf.org
01.43.53.80.06. - 07.79.84.28.04

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

88 rue Marcel BOURDARIAS CS70013
94146 ALFORTVILLE CEDEX



ILE-DE-FRANCE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

